

H8 - UN TOURNANT POLITIQUE, SOCIAL ET CULTUREL : LA FRANCE DE 1974 À 1988



2 Le temps des alternances politiques

En mai 1974, le centriste Valéry Giscard d'Estaing est élu président de la République. C'est la première fois qu'un non-gaulliste accède à la présidence de la V^e République. Sur la photographie, le 21 mai 1981, Valéry Giscard d'Estaing ① accueille au palais de l'Élysée son successeur de gauche à la présidence de la République, le socialiste François Mitterrand ②.



2 Les concerts géants : une nouvelle forme de culture populaire

Concert de SOS Racisme le 20 juin 1987 à Vincennes.

H8 - UN TOURNANT POLITIQUE, SOCIAL ET CULTUREL : LA FRANCE DE 1974 À 1988

Fiche d'objectifs

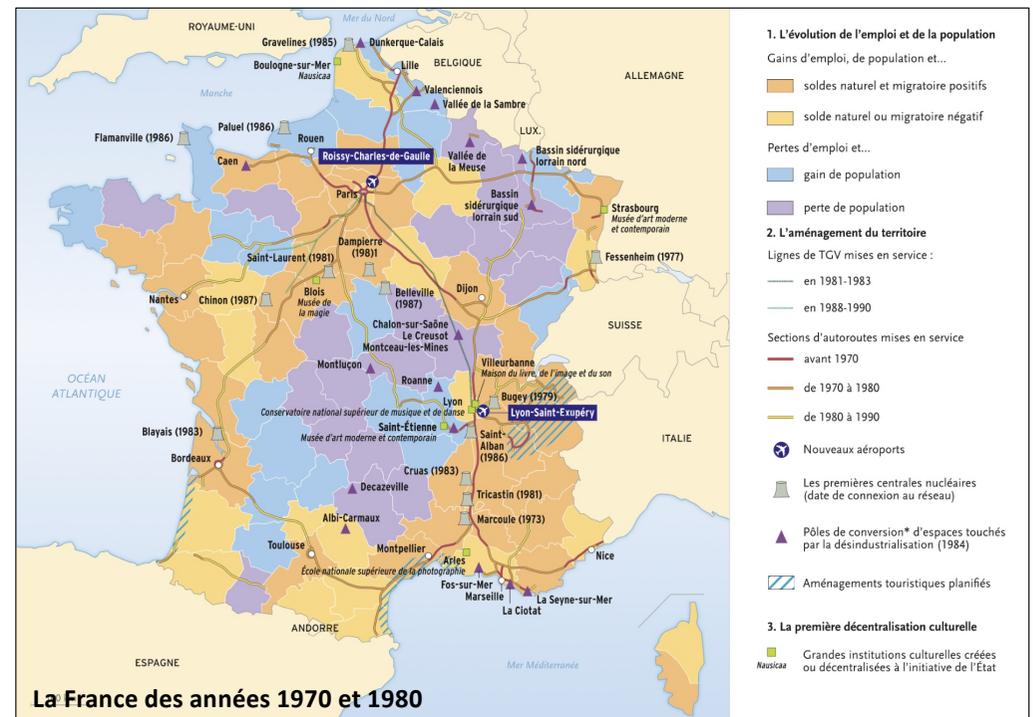
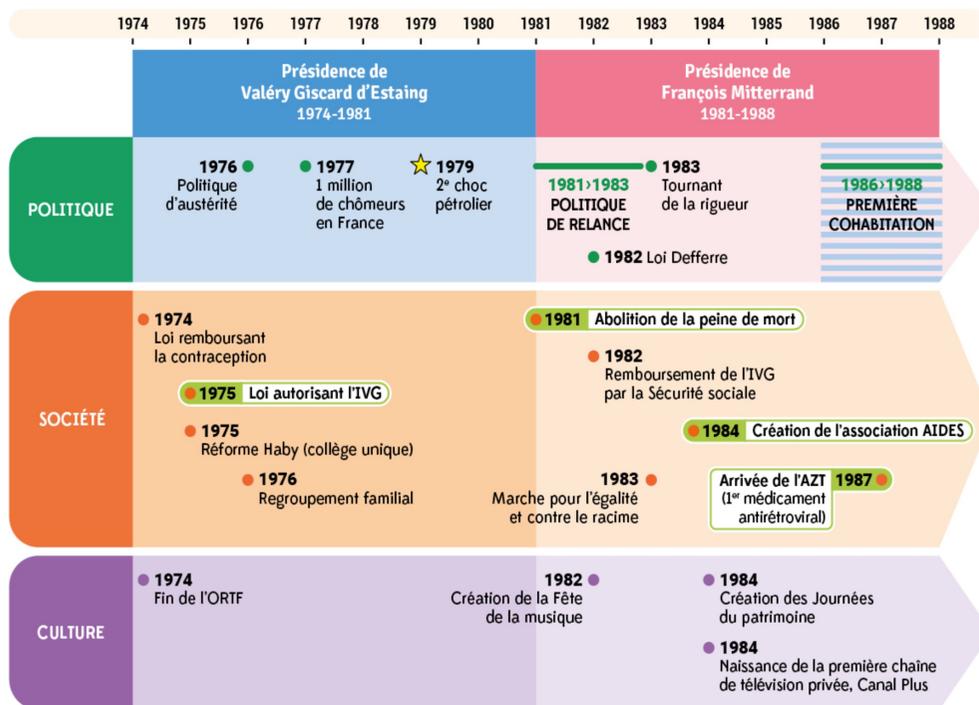
Notions et vocabulaire à savoir définir	Repères chronologiques à savoir situer :
<ul style="list-style-type: none">- tournant, alternance, cohabitation- nationalisation/privatisation- féminisme- plein emploi/chômage de masse- immigration, regroupement familial- ségrégation, intégration- xénophobie, racisme- pandémie, VIH/sida- démocratisation culturelle, culture de masse- radios périphériques, pirates, libres- exception culturelle	<ul style="list-style-type: none">- dater les septennats de Giscard d'Estaing et de Mitterrand ainsi que la première cohabitation- dater l'abaissement de la majorité, la légalisation de l'IVG, l'abolition de la peine de mort- dater la suspension de l'immigration, la loi sur le regroupement familial et la Marche pour l'égalité et contre le racisme- dater la loi sur la libéralisation des médias, la création de la Fête de la musique et des Journées du patrimoine ainsi que les grands travaux menés dans Paris sous Mitterrand
Grandes lignes du cours à savoir expliquer :	Capacités et méthodes à savoir maîtriser :
<ul style="list-style-type: none">- comment la vie politique française se renouvelle-t-elle entre 1974 et 1988 ?- comment la société française se transforme-t-elle dans les années 1970 et 1980 ?- comment la culture évolue-t-elle en France dans les années 1970 et 1980 ?	<ul style="list-style-type: none">- effectuer des recherches pertinentes sur un sujet : cliquez ici- s'assurer que les sites consultés sont fiables : cliquez ici- produire un diaporama organisé, complet mais synthétique en s'aidant du point méthode.

Évaluation (devoir maison) : Réalisation d'un diaporama en groupe

Vous choisirez un des trois points de passage et d'ouverture (la légalisation de l'IVG, l'abolition de la peine de mort ou l'épidémie de SIDA) et vous réaliserez un diaporama en fonction du point méthode.

H8 - UN TOURNANT POLITIQUE, SOCIAL ET CULTUREL : LA FRANCE DE 1974 À 1988

Introduction



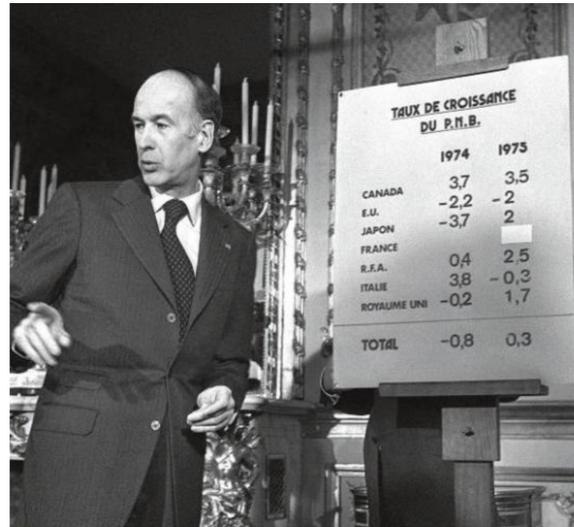
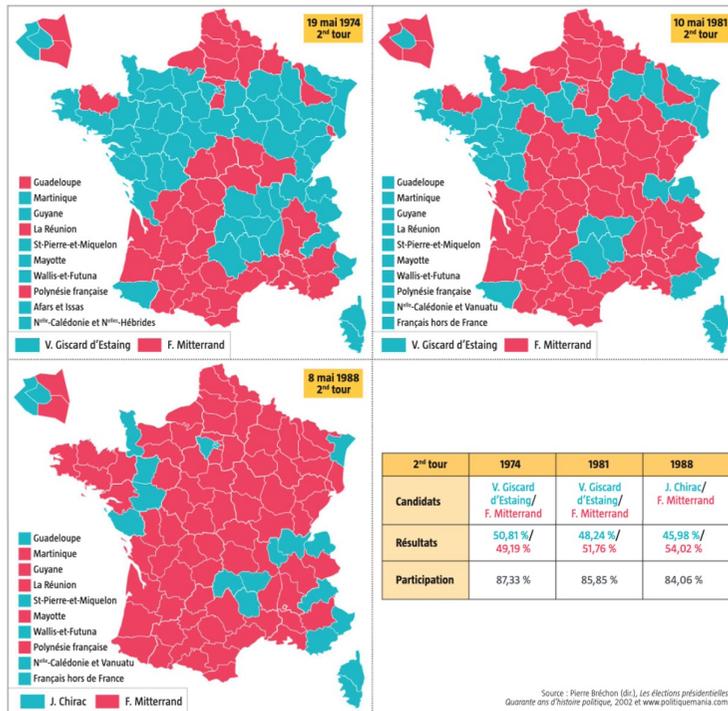
Problématique : Pourquoi les années comprises entre 1974 et 1988 ont-elles contribué à construire la France dans laquelle nous vivons aujourd'hui ?

H8 - UN TOURNANT POLITIQUE, SOCIAL ET CULTUREL : LA FRANCE DE 1974 À 1988

I. Un tournant politique : le temps des alternances et de la cohabitation

A. Le septennat de Giscard d'Estaing (1974-1981) : gouverner au centre-droit

2 Les élections présidentielles de 1974 à 1988



2 Un nouveau style présidentiel

Le président de la République Valéry Giscard d'Estaing abordant les problèmes de la croissance et de l'emploi lors d'une de ses allocutions mensuelles, appelées parfois les « Causeries au coin du feu » en référence à Franklin Roosevelt, 25 février 1975.



Le nouveau président affiche sa jeunesse et sa décontraction dans une communication soignée qui le montre pratiquant le ski, s'invitant à dîner chez les Français ou faisant preuve de pédagogie en s'adressant directement aux téléspectateurs.

Françoise Giroud (1916-2003)

Femme de presse, co-fondatrice du magazine *L'Express* en 1953, elle commence sa politique en 1974. Elle est alors nommée secrétaire d'État à la Condition féminine. Elle est la première femme à occuper ce poste. Elle rejoint le ministère de la Culture comme secrétaire d'État de 1976 à 1977.

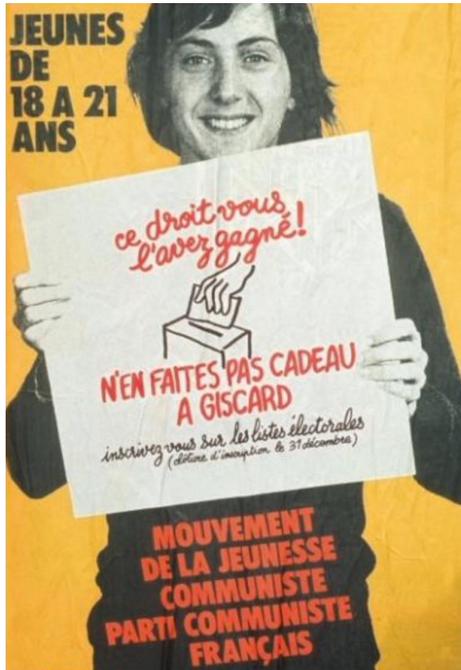
Arrivée de Françoise Giroud à l'Élysée pour participer à un Conseil des ministres, photographie, 1975.



H8 - UN TOURNANT POLITIQUE, SOCIAL ET CULTUREL : LA FRANCE DE 1974 À 1988

I. Un tournant politique : le temps des alternances et de la cohabitation

A. Le septennat de Giscard d'Estaing (1974-1981) : gouverner au centre-droit

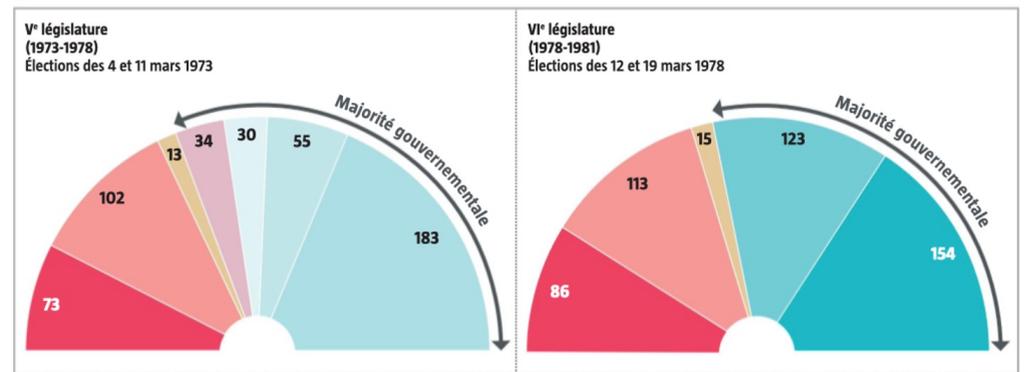


1 La majorité abaissée à 18 ans
Affiche du Parti communiste français, 1974.



Doc. 1 Une radio pirate : Radio Lorraine-Cœur-d'Acier
Autocollant publicitaire, non daté.

1 Les quatre législatures des années 1973-1988



L'affaire des « diamants de Bokassa »

En 1979 par *Le Canard enchaîné* révèle que l'empereur de Centrafrique, Jean Bedel Bokassa, a offert des diamants d'une grande valeur à Giscard d'Estaing en 1973 alors qu'il est ministre des Finances de Pompidou.



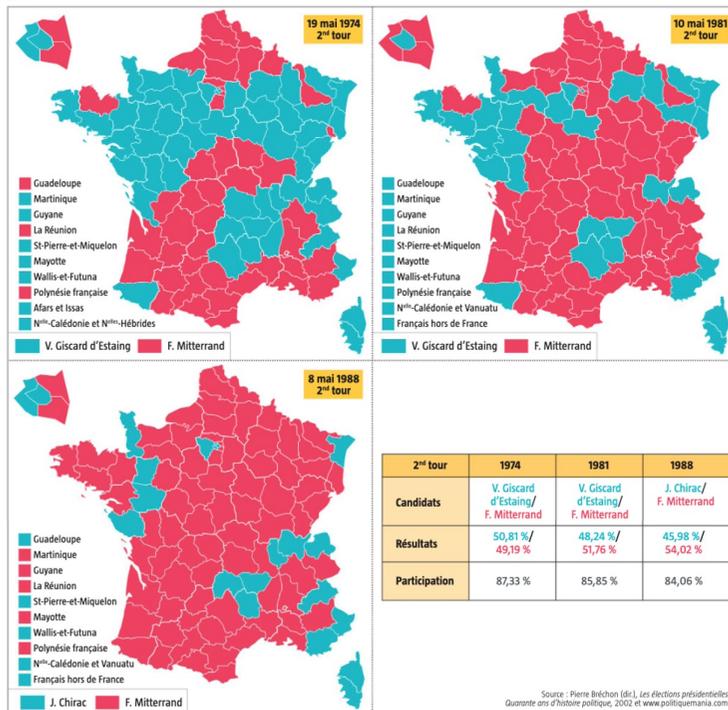
3

H8 - UN TOURNANT POLITIQUE, SOCIAL ET CULTUREL : LA FRANCE DE 1974 À 1988

I. Un tournant politique : le temps des alternances et de la cohabitation

B. Le début des « années Mitterrand » (1981-1986) : gouverner à gauche ?

2 Les élections présidentielles de 1974 à 1988



la Nouvelle République LOIRET **8-2-5 : 537,50**

La France fait un pas à gauche

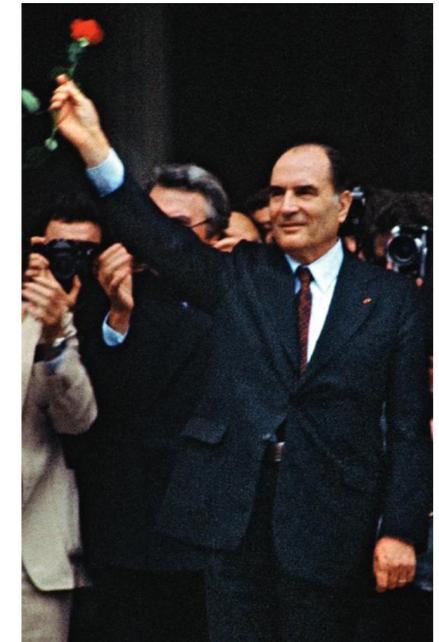
MITTERRAND PRÉSIDENT

RÉSULTATS SUR 34.109.494 INSCRITS
 Volants : 29.455.940 Exprimés : 28.621.047
 Abstentions : (10,04 %)

MITTERRAND ... 14.952.152 (52,24 %)
GISCARD ... 13.669.695 (47,76 %)

LEGISLATIVES 21-28 JUIN

Les assassins du général Gonzalez Suso arrêtés à Madrid



3 François Mitterrand devant le Panthéon le 21 mai 1981, peu après sa victoire à l'élection présidentielle

4 La victoire de la gauche
La Nouvelle République, 11 mai 1981.

H8 - UN TOURNANT POLITIQUE, SOCIAL ET CULTUREL : LA FRANCE DE 1974 À 1988

I. Un tournant politique : le temps des alternances et de la cohabitation

B. Le début des « années Mitterrand » (1981-1986) : gouverner à gauche ?

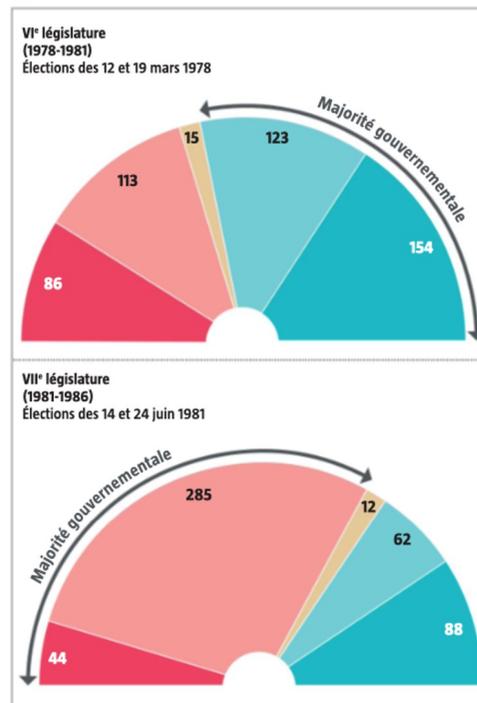


1 Le « séisme » du 10 mai 1981

Dessin de Plantu, *Le Monde*, 11 mai 1981.

L'élection de François Mitterrand suscite d'immenses espoirs à gauche et de vives inquiétudes à droite.

1 Les quatre législatures des années 1973-1988



3 La mise en œuvre d'une politique de gauche (1981-1982)

Réformes économiques	<ul style="list-style-type: none"> • Nationalisations massives, essentiellement dans le secteur bancaire • Politique de grands travaux • Mise en place d'un impôt sur les grandes fortunes
Réformes sociales	<ul style="list-style-type: none"> • Abolition de la peine de mort • Abrogation du délit d'homosexualité • Augmentation du SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance) • Augmentation des prestations sociales (allocations familiales, aides au logement, etc.) • Durée hebdomadaire du travail abaissée à 39 heures • Attribution d'une 5^e semaine de congés payés • Âge de la retraite abaissé à 60 ans
Réformes culturelles	<ul style="list-style-type: none"> • Autorisation des radios privées locales • Création de la Haute autorité de l'audiovisuel • Création de la Fête de la musique • Création de la Fête du cinéma • Réaménagement du musée du Louvre

H8 - UN TOURNANT POLITIQUE, SOCIAL ET CULTUREL : LA FRANCE DE 1974 À 1988

I. Un tournant politique : le temps des alternances et de la cohabitation

B. Le début des « années Mitterrand » (1981-1986) : gouverner à gauche ?

Point de PASSAGE

COURS | p. 254-255

Contenus

Video

1981 : l'abolition de la peine de mort

Le 18 septembre 1981, l'Assemblée nationale adopte l'article 1^{er} de la loi sur l'abolition de la peine de mort, avec 369 voix pour, 113 contre et 5 abstentions. L'abolition, défendue par Robert Badinter, comptait parmi les « 110 propositions pour la France » du programme du candidat François Mitterrand, élu en mai.

Pourquoi et dans quelles conditions l'abolition de la peine de mort a-t-elle été votée ?

1 Robert Badinter défend son projet de loi

Voici la première évidence : dans les pays où règne la dictature, la peine de mort est partout pratiquée. [...] La vraie signification politique de la peine de mort, c'est bien quelle procède de l'idée que l'Etat a le droit de disposer du citoyen jusqu'à lui retirer la vie. [...]

Aussi terribles, aussi odieux que soient leurs actes, il n'est point d'hommes en cette terre dont la culpabilité soit totale et dont il faille pour toujours désespérer totalement. Aussi prudente que soit la justice, aussi mesurés et angoissés que soient les femmes et les hommes qui jugent, la justice demeure humaine, donc fallible. Et je ne parle pas seulement de l'erreur judiciaire absolue, quand, après une exécution, il se révèle, comme cela peut encore arriver, que le condamné à mort était innocent et qu'une société entière – c'est-à-dire nous tous – au nom de laquelle le verdict a été rendu, devient ainsi collectivement coupable puisque sa justice rend possible l'injustice suprême. Je parle aussi de l'incertitude et de la contradiction des décisions rendues qui font que les mêmes accusés, condamnés à mort une première fois, dont la condamnation est casée pour vice de forme¹, sont de nouveau jugés et, bien qu'il s'agisse des mêmes faits, échappent, cette fois-ci, à la mort, comme si, en justice, la vie d'un homme se jouait au hasard d'une erreur de plume d'un greffier. Ou bien tels condamnés, pour des crimes moindres, seront exécutés, alors que d'autres, plus coupables, sauveront leur tête à la faveur de la passion de l'audience, du climat ou de l'emportement de tel ou tel. [...]

Le choix qui s'offre à vos consciences est donc clair : ou notre société refuse une justice qui tue et accepte d'assumer, au nom de ses valeurs fondamentales – celles qui font faire grande et respectée entre toutes – la vie de ceux qui font horreur, démentent ou criminalisent nos devoirs à la fois, et c'est le droit de l'abolition ; ou notre société croit, en dépit de l'expérience des siècles, faire disparaître le crime avec le criminel, et c'est l'abandon.

Discours de Robert Badinter devant l'Assemblée nationale, 17 septembre 1981.

1. Erreur dans la rédaction d'un acte juridique qui peut entraîner son annulation.

2 Les Français et l'abolition de la peine de mort

Evolution de l'opinion des Français sur la peine de mort

En %

— Defavorables — Favorables

Source : TNS Sofres

3 Pour la peine de mort

La société a donc le droit – ou alors soyons pacifistes et refusons d'armer les bras de nos soldats – de donner la mort pour se défendre. Ce droit n'est légitime que par la nécessité. [...] Dans ces conditions, elle ne peut être supprimée que si autre chose joue le rôle qu'elle tenait : empêcher l'homme de devenir criminel, empêcher le criminel de récidiver. [...]

Un autre problème se pose que personne n'a le droit de gouverner. La récidive existe, et elle est d'autant plus révélatrice qu'elle aurait pu être évitée. La récidive n'est pas rare, et elle est, bien souvent, le fait de criminels qui avaient été antérieurement passibles de la peine de mort. Bénéficiaires de la clémence des jurés, ils ont été condamnés à la réclusion perpétuelle. Par le jeu des réductions de peine, quinze ans après, ils sont sortis de prison et ils ont récidivé. [...]

Le projet de loi qu'on demande de voter aujourd'hui prévoit l'abolition de la peine de mort, et, dans tous les cas où elle était prévue, son remplacement par la détention à perpétuité. Or nous savons bien que la détention à perpétuité est non appliquée et inapplicable [...]. Que feriez-vous alors si, poussés par un sentiment d'insécurité, convaincus de la démission du pouvoir judiciaire, les Français décidaient de plus en plus nombreux de se défendre tout seuls ? Que direz-vous si, écartée de risquer sa vie contre les criminels qui, eux, ne la risquent plus, écartée de revoir, à intervalles réguliers, les mêmes malfaiteurs, notre police éprouve de plus en plus souvent la tentation d'en finir elle-même avec les plus dangereux ?

Allocation de Pascal Clement, député de la Loire, au cours de la discussion du projet de loi, 17 septembre 1981.

4 La peine de mort devant le Parlement

Une du journal Libération, 17 septembre 1981.

5 LE SAVIEZ-VOUS ?

La guillotine, utilisée pour la première fois en France en 1792 a été créée à la fois pour uniformiser les sentences de peine de mort et abréger les souffrances des condamnés. Elle fut utilisée pour la dernière fois en 1977 à la prison des Baumettes à Marseille.

6 BIEN SAVIEZ-VOUS ?

A partir des documents et de vos réponses, réalisez une carte mentale ayant pour centre l'abolition de la peine de mort. Elle doit présenter le contexte, les acteurs et leurs arguments en faveur ou contre l'abolition.

Montrez votre carte mentale à 3 autres élèves qui en évalueront les points forts et les points faibles.

Identifiez

1 Doc 1 et 3. Identifiez les arguments pour ou contre la peine de mort.

2 Doc 2. Observez l'évolution de l'opinion vis-à-vis de la peine de mort.

Expliquez

3 Doc 1, 2 et 3. Pourquoi peut-on dire que l'abolition est une décision politique courageuse en 1981 ?

4 Doc 1 et 4. Montrez que l'abolition de 1981 est une décision historique.

Synthétisez

5 A l'aide des documents et de vos réponses, rédigez un texte argumenté d'une dizaine de lignes pour répondre à la problématique.

Itinéraire 1

Itinéraire 2

Réaliser une carte mentale

Point de passage et d'ouverture 1 : 1981 : l'abolition de la peine de mort (pages 264-265)

Consigne : Vous produirez un diaporama organisé en fonction du plan suivant :

- I. Un contexte qui n'est pas propice à l'abolition de la peine de mort
- II. Un débat houleux dans la société française et au Parlement
- III. Une abolition votée mais qui n'a pas été acceptée par les Français

Point méthode : Réaliser un diaporama

- L'organisation d'une diapositive

Il doit être marqué en haut de chaque diapo

TITRE DE L'EXPOSÉ

Titre de la partie

Chaque diapo doit contenir un document historique avec son titre et sa source

- Éléments de texte

- Éléments de texte

- Éléments de texte

Le texte doit être présenté sous forme de liste

Titre et source du document : www.musee.fr

La source est le lieu de conservation du document ou le site où on peut le consulter



4 La peine de mort devant le Parlement
Une du journal Libération, 17 septembre 1981.

Itinéraire 2

Réaliser une carte mentale

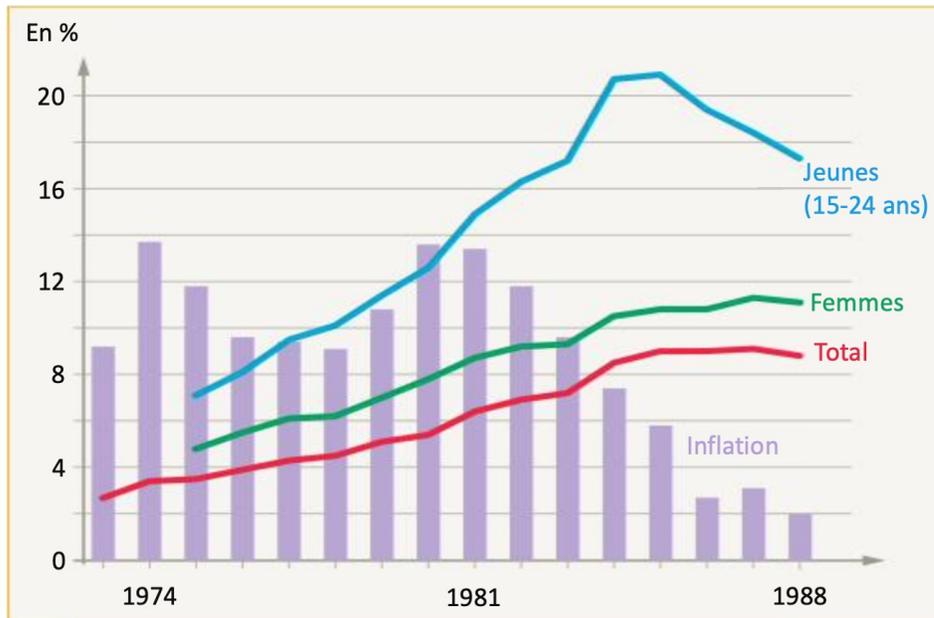
A partir des documents et de vos réponses, réalisez une carte mentale ayant pour centre l'abolition de la peine de mort. Elle doit présenter le contexte, les acteurs et leurs arguments en faveur ou contre l'abolition.

Montrez votre carte mentale à 3 autres élèves qui en évalueront les points forts et les points faibles.

H8 - UN TOURNANT POLITIQUE, SOCIAL ET CULTUREL : LA FRANCE DE 1974 À 1988

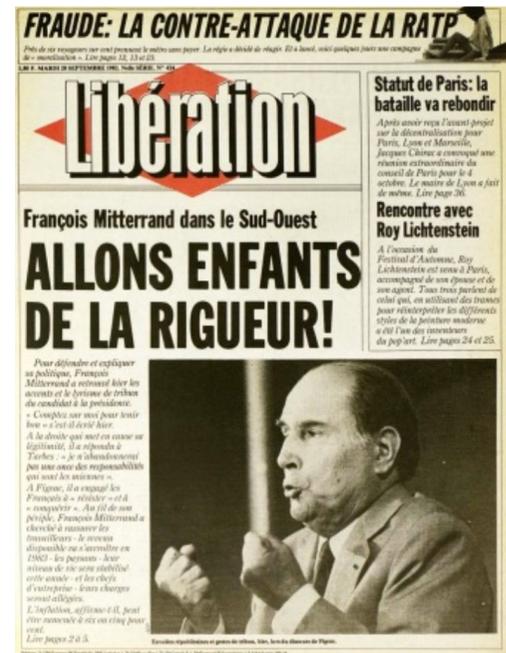
I. Un tournant politique : le temps des alternances et de la cohabitation

B. Le début des « années Mitterrand » (1981-1986) : gouverner à gauche ?

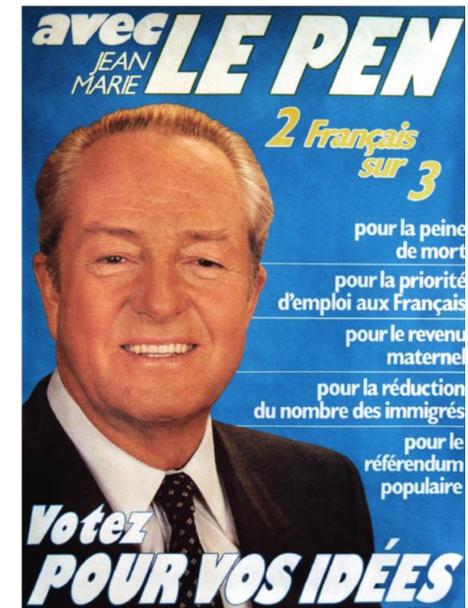


3 La France frappée par le chômage et l'inflation

Évolution du taux de chômage (selon la définition du Bureau international du travail) et de l'inflation en France de 1973 à 1988. Source : INSEE.



4 Le tournant de la rigueur Libération, 28 septembre 1982.



3 La montée du Front national

Jean-Marie Le Pen arrive en quatrième position aux élections présidentielles de 1988 avec plus de 14% des voix.

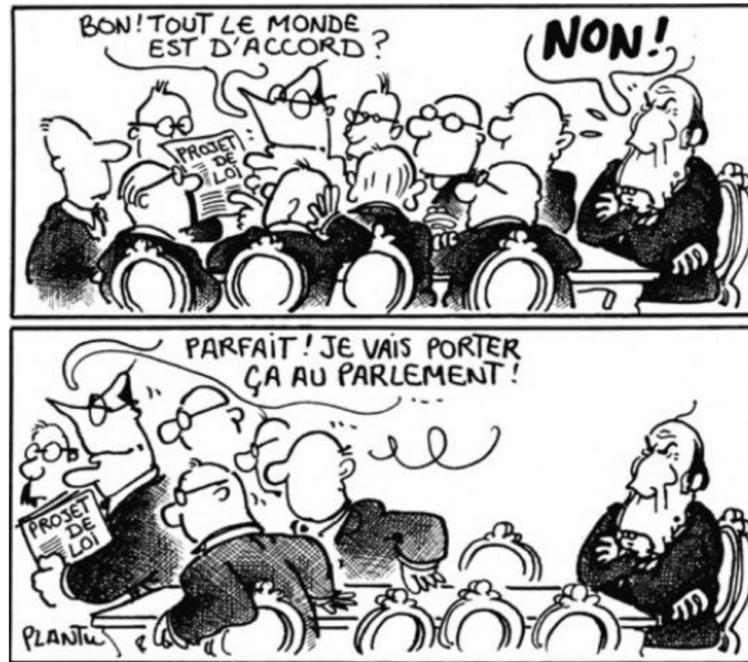
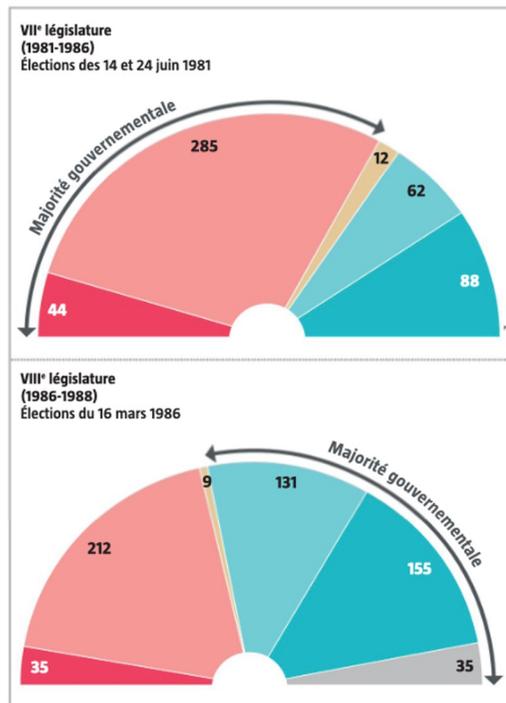
Affiche de Jean-Marie Le Pen aux élections présidentielles de 1988

H8 - UN TOURNANT POLITIQUE, SOCIAL ET CULTUREL : LA FRANCE DE 1974 À 1988

I. Un tournant politique : le temps des alternances et de la cohabitation

C. La première cohabitation (1986-1988) : une situation politique inédite

1 Les quatre législatures des années 1973-1988



1 Une difficile cohabitation
Plantu, caricature parue dans *Le Monde*, 10 novembre 1986.

Élections : 8 pages de résultats + Le « Figaro économie »

Supplément 50 000 F
MAGAZINE POLITIQUE 110 F
Trésor : 660 000 F

LE FIGARO
premier quotidien national français

Un nouveau paysage politique pour la France
Mitterrand réélu (54 %)

Attendre et voir
Le président de la République : j'ai reçu mandat de rassembler tous les Français qui le voudront.
Chirac : tous ceux qui se sont rassemblés sur ma candidature sont porteurs d'une espérance... Nous la ferons grandir.
Barre : nous prendrons François Mitterrand plus à ses actes qu'à ses mots.
Giscard : le pire serait la politique du pire... Nous jugerons le nouveau gouvernement à ses actes.
Rocard : je voudrais que cela ne soit pas seulement une victoire de la gauche mais une victoire de la France.
Le Pen : la droite a organisé son propre suicide politique.

Interview exclusive de Jean-Paul II
Arrivé samedi en Uruguay, le Pape clarifie, pour « Le Figaro », sa position sur la théologie de la libération : le marxisme est une fausse piste.
recueillie par Joseph VARDOLAKIS

Grèves en Pologne : impasse à Gdansk
La direction des chantiers navals a lancé hier un ultimatum pour exiger l'évacuation des lieux par les grévistes. Mais, hier soir, les ouvriers étaient décidés à tenir bon.
Page 2, nos informations et le dépêche d'Yves de CHIKOFF.

1 La réélection de François Mitterrand en 1988
Une du journal *Le Figaro*, 9 mai 1988.

H8 - UN TOURNANT POLITIQUE, SOCIAL ET CULTUREL : LA FRANCE DE 1974 À 1988

II. Un tournant social : la construction de la société française actuelle

A. Une jeunesse qui compte de plus en plus au sein de la société française



1 Le droit de vote accordé à 18 ans

En juillet 1974, le président Valéry Giscard d'Estaing fait voter une loi qui abaisse l'âge du vote à 18 ans. Le corps électoral s'en trouve augmenté de 2,4 millions de votants (sur 34 millions d'inscrits) aux élections législatives de 1978.



2 Affiche de SOS racisme, 1985



1 Les radios FM

Créée en 1981, NRJ (Nouvelle Radio Jeune) devient l'une des radios libres les plus populaires. Lorsque l'État menace de lui retirer son permis d'émettre sur la bande FM parce qu'elle ne respecte pas certaines règles, la station appelle ses auditeurs – des jeunes dans l'immense majorité – à manifester, comme ici à Strasbourg en juillet 1985.

H8 - UN TOURNANT POLITIQUE, SOCIAL ET CULTUREL : LA FRANCE DE 1974 À 1988

II. Un tournant social : la construction de la société française actuelle

A. Une jeunesse qui compte de plus en plus au sein de la société française

3 La loi Haby et la réforme du « collège unique »

Art. 4 – Tous les enfants reçoivent dans les collèges une formation secondaire. [...] Elle repose sur un équilibre des disciplines intellectuelles, artistiques, manuelles, physiques et sportives et permet de révéler les aptitudes et les goûts.

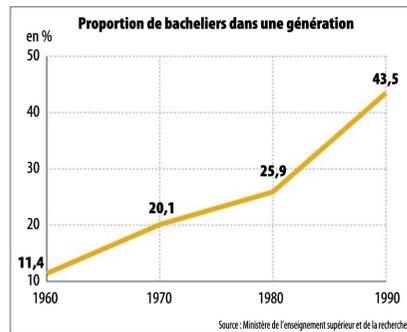
5 [...]

Les collèges dispensent un enseignement commun, réparti sur quatre niveaux successifs. Les deux derniers peuvent comporter aussi des enseignements complémentaires dont certains préparent à une formation professionnelle. [...]

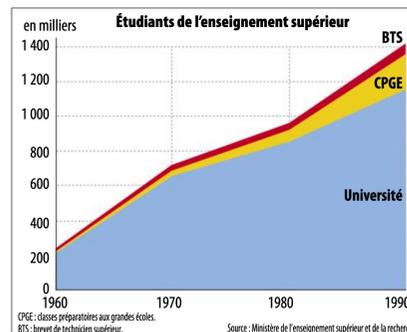
10 **Art. 5** – La formation secondaire peut être prolongée dans les lycées en associant, dans tous les types d'enseignement, une formation générale et une formation spécialisée. [...]

L'examen du baccalauréat de l'enseignement secondaire sanctionne une formation équilibrée et comporte : la vérification d'un niveau de culture défini par les enseignements des deux premières années des lycées ; le contrôle de connaissances spécialisées dans des enseignements suivis par l'élève en dernière année. Ce contrôle est effectué indépendamment dans chacun de ces enseignements. [...]

Loi du 11 juillet 1975 relative à l'éducation.



1 Proportion de bacheliers dans une génération



2 Nombre d'étudiants de l'enseignement supérieur



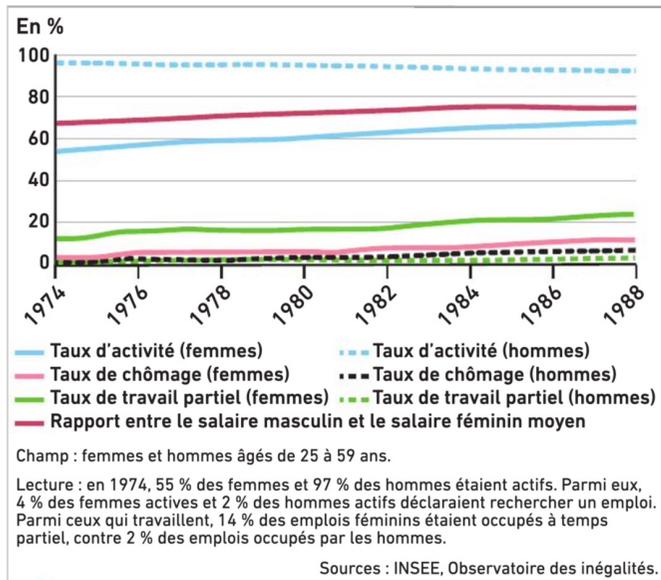
4 Des manifestations contre le projet de réforme de l'enseignement supérieur (1986)

En novembre-décembre 1986, lycéens et étudiants manifestent massivement contre le projet du ministre de la Recherche Alain Devaquet, accusé de vouloir instaurer la sélection à l'entrée à l'université. Le 6 décembre, Devaquet démissionne et le projet est retiré.

H8 - UN TOURNANT POLITIQUE, SOCIAL ET CULTUREL : LA FRANCE DE 1974 À 1988

II. Un tournant social : la construction de la société française actuelle

B. Une émancipation et une égalité encore inachevées pour les femmes



6 Les femmes dans la population active

En dépit de la place croissante des femmes et de l'inscription dans la loi du principe d'égalité de rémunération avec les hommes, la situation concrète des femmes vis-à-vis de l'emploi n'est pas la même que celle des hommes.



1 Le gouvernement Pierre Mauroy I, après l'élection de François Mitterrand en 1981

- 1 Nicole Questiaux, ministre de la Solidarité nationale
- 2 Édith Cresson, ministre de l'Agriculture
- 3 Yvette Roudy, ministre des Droits de la femme
- 4 Edwige Avice, ministre de la Jeunesse et des Sports
- 5 Catherine Lalumière, secrétaire d'État chargée de la Fonction publique
- 6 Georgina Dufoix, secrétaire d'État chargée de la Famille

5 L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (1983)

« Nul ne peut :

- a) Mentionner ou faire mentionner dans une offre d'emploi, quels que soient les caractères du contrat de travail envisagé, ou dans toute autre forme de publicité relative à une embauche, le sexe ou la situation de famille du candidat recherché ;
- b) Refuser d'embaucher une personne, prononcer une mutation, résilier ou refuser de renouveler le contrat de travail d'un salarié en considération du sexe ou de la situation de famille ou sur la base de critères de choix différents selon le sexe ou la situation de famille ;
- c) Prendre en considération du sexe toute mesure, notamment en matière de rémunération, de formation, d'affectation, de qualification, de classification, de promotion professionnelle ou de mutation. »

Loi Roudy du 13 juillet 1983.



Yvette Roudy (1929-...)

Membre du Parti socialiste, elle est ministre des Droits des femmes, de 1981 à 1986 sous la présidence de François Mitterrand. En 1982, elle fait voter le remboursement de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) par la Sécurité sociale et en 1983, elle fait voter une loi sur la parité professionnelle.

H8 - UN TOURNANT POLITIQUE, SOCIAL ET CULTUREL : LA FRANCE DE 1974 À 1988

II. Un tournant social : la construction de la société française actuelle

B. Une émancipation et une égalité encore inachevées pour les femmes

1 Le manifeste des 343

Le 5 avril 1971, *Le Nouvel Observateur* publie une pétition signée par 343 femmes qui réclament la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse et expliquent avoir eu recours à l'avortement.

Un million de femmes se sont avorté chaque année en France. Elles le font dans des conditions dangereuses en raison de la clandestinité à laquelle elles sont condamnées, alors que cette opération, pratiquée sous contrôle médical, est des plus simples. On fait le silence sur ces millions de femmes. Je déclare que j'en suis d'entre elles. Je déclare avoir avorté. De même que nous réclamons le libre accès aux moyens anticonceptionnels, nous réclamons l'avortement libre. Suit la liste des signataires¹



Couverture du *Nouvel Observateur*, 5 avril 1971

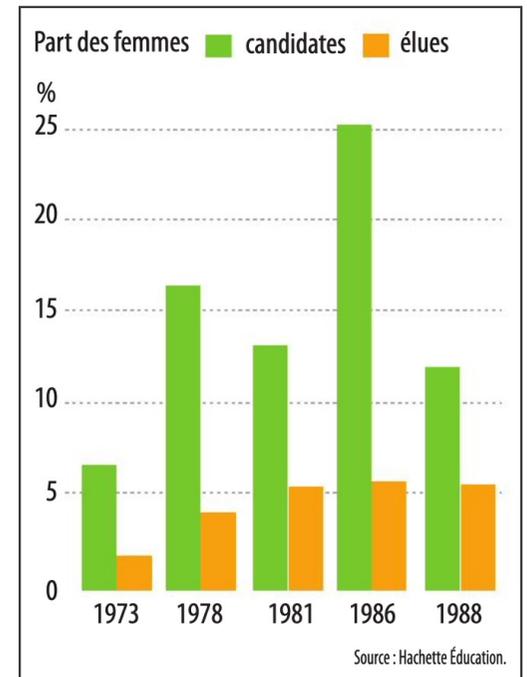
Le Nouvel Observateur, 5 avril 1971

¹ Parmi les signataires célèbres, on trouve : Simone de Beauvoir, Catherine Deneuve, Marguerite Duras, Gisèle Halimi, Yvette Roudy.



1 La défense du projet de loi à l'Assemblée nationale

Le 26 novembre 1974, Simone Veil présente et défend son projet de loi sur l'IVG devant une Assemblée nationale composée presque exclusivement d'hommes. La ministre est soutenue par le président et le Premier ministre.



4 La représentation des femmes à l'Assemblée nationale

H8 - UN TOURNANT POLITIQUE, SOCIAL ET CULTUREL : LA FRANCE DE 1974 À 1988

II. Un tournant social : la construction de la société française actuelle

B. Une émancipation et une égalité encore inachevées pour les femmes

Point de PASSAGE

COURS | p. 252-253

Contenus

1975 : la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse

Dans les années 1970, les mouvements féministes concentrent leurs actions sur la question du droit des femmes à disposer librement de leur corps. La légalisation de l'avortement est au cœur de cette lutte. La ministre de la Santé, Simone Veil, propose une loi qui est l'objet de vifs débats à l'Assemblée nationale.

En quoi la légalisation de l'avortement est-elle un moment majeur de la conquête des droits des femmes ?

1 « L'appel des 343 »

Un million de femmes se font avorter chaque année en France. Elles le font dans des conditions dangereuses en raison de la clandestinité à laquelle elles sont condamnées, alors que cette opération, pratiquée sous contrôle médical, est des plus simples. On fait le silence sur ces millions de femmes. Je déclare que je suis l'une d'elles. Je déclare avoir avorté. De même que nous réclamons le libre accès aux moyens anticonceptionnels, nous réclamons l'avortement libre.

Petite publiée dans *Le Nouvel Observateur* le 5 avril 1975 dans laquelle 343 femmes avouent avoir avorté et réclament la légalisation de l'IVG.

1. Moyens de contraception.

2 Le procès de Bobigny

Suite à un vote, Marie-Claire Chevalier décide d'avorter. Dénoncée, elle est jugée pour avortement illégal. Défendue par Gisèle Halimi, elle est relaxée en novembre 1972.

3 Le débat sur la légalisation de l'avortement

a. Simone Veil, ministre de la Santé :

La plupart d'entre vous le sentent, qui savent que l'on ne peut empêcher les avortements clandestins et qu'on ne peut non plus appliquer la loi pénale à toutes les femmes qui seraient passibles de ses rigueurs. Pourquoi donc ne pas continuer à fermer les yeux ? Parce que la situation actuelle est mauvaise. Je dirais même qu'elle est déplorable et dramatique [...]. Je voudrais tout d'abord vous faire partager une conviction de femme – je m'occupe de le faire devant cette Assemblée presque exclusivement composée d'hommes : aucune femme ne recourt de gaieté de cœur à l'avortement [...]. C'est toujours un drame et cela restera toujours un drame. C'est pourquoi, si le projet qui vous est présenté tient compte de la situation de fait existante, s'il admet la possibilité d'une interruption de grossesse, c'est pour la contrôler et, autant que possible, en dissuader la femme.

Nous pensons ainsi répondre au désir conscient ou inconscient de toutes les femmes qui se trouvent dans cette situation d'angoisse [...]. Actuellement, celles qui se trouvent dans cette situation de détresse, qui s'en préoccupe à la loi les rejette non seulement dans l'opprobre, la honte et la solitude, mais aussi dans l'anonymat et l'angoisse des poussettes. Contraintes de cacher leur état, trop souvent elles ne trouvent personne pour les écouter, les éclairer, et leur apporter un appui et une protection.

b. Emmanuel Hamel, député opposé à la réforme :

L'un de vos arguments, madame, consiste à dire que votre projet permettra de diminuer le nombre des avortements clandestins, mais les statistiques internationales et le simple raisonnement, si l'on analyse les motivations de nombreuses femmes qui se font avorter, permettent de comprendre que la légalisation de l'avortement, non seulement ne supprimera pas l'avortement clandestin, mais encore multipliera le nombre total des avortements.

Re transcription d'une partie des débats parlementaires, 16 novembre 1974.

4 Tract du MLAC en 1975

5 L'évolution du nombre d'IVG

Fréquence du recours à l'IVG en France

Nombre annuel d'IVG pour 1000 femmes de 15 à 49 ans

Année	Nombre annuel d'IVG pour 1000 femmes de 15 à 49 ans
1975	13,5
1980	15,5
1985	15,0
1990	14,5
1995	13,0

6 « Je me suis fait avorter »

7 « L'appel des 343 »

8 « Le Code pénal instaura le crime d'avortement puni d'emprisonnement pour l'accoucheuse comme pour la femme qui avorta »

9 L'avortement reste un crime et l'information en faveur du contrôle des naissances est interdite.

10 La Nouvelle autorisa la contraception sous conditions (autorisation parentale).

11 « L'appel des 343 ».

12 Procès de Bobigny.

13 Création du MLAC (Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et de la Contraception).

14 Adoption de la loi Veil légalisant l'avortement et l'interruption volontaire de grossesse (IVG).

15 Remboursement de l'IVG par la Sécurité sociale.

CHRONOLOGIE

1810 Le Code pénal instaura le crime d'avortement puni d'emprisonnement pour l'accoucheuse comme pour la femme qui avorta.

1920 L'avortement reste un crime et l'information en faveur du contrôle des naissances est interdite.

1967 La Nouvelle autorisa la contraception sous conditions (autorisation parentale).

1971 « L'appel des 343 ».

1972 Procès de Bobigny.

1973 Création du MLAC (Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et de la Contraception).

1975 Adoption de la loi Veil légalisant l'avortement et l'interruption volontaire de grossesse (IVG).

1982 Remboursement de l'IVG par la Sécurité sociale.

254

Point de passage et d'ouverture 2 :

1975 : la légalisation de l'IVG (pages 256-257)

Consigne : Vous produirez un diaporama organisé en fonction du plan suivant :

- I. Une demande de légalisation en lien avec les combats féministes
- II. Un débat houleux dans la société française et au Parlement
- III. Un avortement légalisé et dont le nombre a nettement diminué

Point méthode : Réaliser un diaporama

- L'organisation d'une diapositive

Il doit être marqué en haut de chaque diapo

TITRE DE L'EXPOSÉ

Chaque diapo doit contenir un document historique avec son titre et sa source

Titre de la partie

Titre et source du document : www.musee.fr

Le texte doit être présenté sous forme de liste

La source est le lieu de conservation du document ou le site où on peut le consulter

H8 - UN TOURNANT POLITIQUE, SOCIAL ET CULTUREL : LA FRANCE DE 1974 À 1988

II. Un tournant social : la construction de la société française actuelle

C. Une société française marquée par la crise et par des formes d'exclusion

L'apparition d'un chômage de masse

DATE	% DE LA POPULATION ACTIVE AU CHÔMAGE
1974	2,8 %
1975	4,0 %
1981	7,8 %
1988	9,5 %

Source : Michelle Zancarini-Fournel, Christian Delacroix, *La France du temps présent*, Belin, 2010.

L'essor des mouvements sociaux 2

Manifestation de sidérurgistes lorrains contre le plan gouvernemental de « sauvetage de la sidérurgie française » qui implique 22 000 suppressions d'emplois, Paris, 23 mars 1979.



5 Les femmes au bureau



3 François Mitterrand, un président dans la cité

François Mitterrand vient d'annoncer de nouvelles mesures de rénovations urbaine.

François Mitterrand en visite à la cité des Minguettes (Vénissieux, dans la banlieue Sud de Lyon), 10 août 1983.



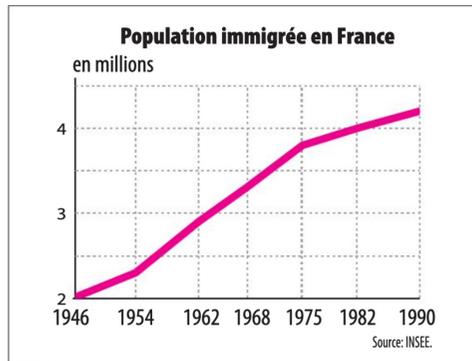
1 Les Restos du cœur

Alexis Duclos, Coluche aux Restos du cœur, 1^{er} décembre 1985, photographie.

H8 - UN TOURNANT POLITIQUE, SOCIAL ET CULTUREL : LA FRANCE DE 1974 À 1988

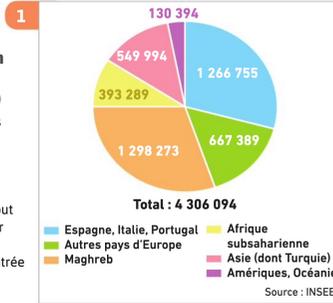
II. Un tournant social : la construction de la société française actuelle

C. Une société française marquée par la crise et par des formes d'exclusion



1 La population immigrée en France

Les immigrés en France selon leur région d'origine à la fin des années 1980
À partir du milieu des années 1970, où le nombre d'immigrés s'établissait autour de 3,88 millions de personnes, c'est surtout une immigration pour motifs familiaux qui alimente les flux d'entrée et d'installation en France.



2 Le droit au regroupement familial pour les immigrés

« Le conjoint et les enfants de moins de dix-huit ans d'un ressortissant étranger régulièrement autorisé à résider sur le territoire français ne peuvent se voir refuser l'autorisation d'accès au territoire français et l'octroi d'un titre de séjour que pour l'un des motifs suivants :

1. L'étranger concerné ne justifie pas d'une année de résidence en France en situation régulière ;
2. L'étranger concerné ne dispose pas de ressources stables suffisantes pour subvenir aux besoins de sa famille ;
3. Les conditions de logement que l'étranger se propose d'assurer à sa famille sont inadéquates ;
4. La présence du ou des membres de la famille sur le territoire français constitue une menace pour l'ordre public ;
5. Les résultats du contrôle médical [...] des membres de la famille font apparaître qu'ils sont atteints de maladies ou d'infirmités pouvant mettre en danger la santé publique. »

Décret sur le regroupement familial du 29 avril 1976.

6 Une politique plus souple en matière d'immigration après 1981

Au chapitre des expulsions, le ministre rappelle que « les étrangers nés en France ou y étant entrés avant l'âge de dix ans ne doivent pas faire l'objet d'une mesure d'expulsion ». Pour ceux qui n'entrent pas dans cette catégorie, l'expulsion peut être décidée mais seulement

- 5 « en cas de nécessité impérieuse d'ordre public ». [...]
- Le refus de séjour.* – La circulaire indique que « en attendant l'adoption des règles définitives », il conviendra de « prolonger pour une période de trois mois » la validité du titre de séjour. [...]
- L'asile politique.* – [...] La circulaire ajoute que « ceux à qui la qualité de
- 10 réfugié aura été refusée pourront cependant bénéficier d'une autorisation provisoire de trois mois en attendant de nouvelles instructions ». En conclusion, M. Defferre [le ministre de l'Intérieur] demande aux préfets « de rappeler d'une manière très ferme au personnel appelé à connaître de la situation des étrangers, qu'il s'agisse des personnels administratifs
- 15 ou de police, qu'ils doivent leur réserver l'accueil courtois et compréhensif que tout usager est en droit d'attendre du service public ».

« Une circulaire du ministre de l'Intérieur assouplit les conditions de séjour »,
Le Monde, 14 juillet 1981.

H8 - UN TOURNANT POLITIQUE, SOCIAL ET CULTUREL : LA FRANCE DE 1974 À 1988

II. Un tournant social : la construction de la société française actuelle

C. Une société française marquée par la crise et par des formes d'exclusion



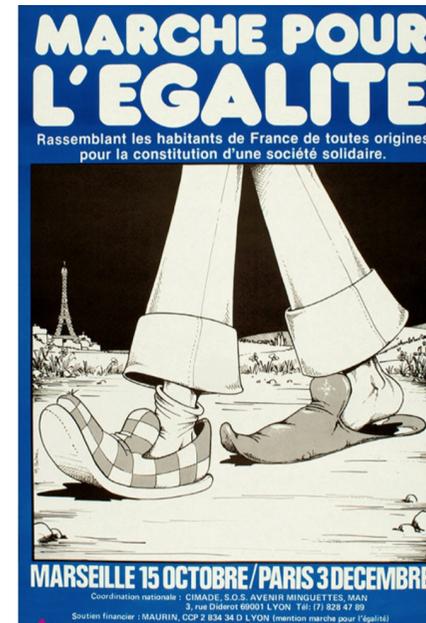
5 Affiche du Front national pour les élections législatives de mars 1986

Jean-Marie Le Pen dirige depuis 1972 le Front national (FN), parti focalisé sur l'immigration provenant des pays musulmans, considérée comme une menace. Le FN prend son essor dès 1984, et s'installe durablement dans la vie politique française (14,3 % des suffrages exprimés à l'élection présidentielle de 1988).



2 De nouvelles mobilisations : la Marche pour l'égalité (1983)

En 1983, la Marche pour l'égalité et contre le racisme part de Marseille et arrive à Paris avec plus de 100 000 marcheurs et marcheuses. Toutes et tous revendiquent que les Français issus de l'immigration soient reconnus comme des citoyens de plein droit.



5 Affiche de la Marche pour l'égalité et contre le racisme (1983)

Les premiers marcheurs partent de Marseille le 15 octobre 1983 derrière le slogan « Vivre ensemble dans une société solidaire ». Ils sont plus de 100 000 à arriver à Paris le 3 décembre.



4 Une nouvelle association : SOS Racisme

Mohamed Loues, photographie de Harlem Désir, président de SOS Racisme, 28 mars 1985. Fondée en 1984 dans des cercles proches du PS, l'association SOS Racisme cherche à mobiliser l'opinion publique, notamment en organisant de grands concerts gratuits.

H8 - UN TOURNANT POLITIQUE, SOCIAL ET CULTUREL : LA FRANCE DE 1974 À 1988

II. Un tournant social : la construction de la société française actuelle

C. Une société française marquée par la crise et par des formes d'exclusion



3 Une marche revendicative avant les élections présidentielles de 1981

La première « Marche nationale pour les droits et les libertés des homosexuels », Paris, 4 avril 1981.

Photographie de Claude Truong-Ngoc.

2 La fin de la discrimination de majorité sexuelle entre hétérosexuels et homosexuels

« Si le Gouvernement souscrit ainsi pleinement à l'initiative de votre commission¹ demandant la suppression du deuxième alinéa de l'article 331 du code pénal² relatif à ce que l'on appelle le délit d'homosexualité, c'est qu'il s'agit là d'une incrimination d'exception dont rien, même pas la tradition historique, ne justifie le maintien dans notre droit pénal. (...)

L'Assemblée sait d'ailleurs quel type de société dans l'histoire, aujourd'hui encore, toujours marquée par l'arbitraire, l'intolérance, le fanatisme ou le racisme, a constamment pratiqué la chasse à l'homosexualité.

Cette discrimination et cette répression-là sont incompatibles avec nos principes, ceux d'un grand pays de liberté. Il n'est que temps d'ailleurs de prendre à cet égard conscience de ce que la France doit aux homosexuels comme à tous ses autres citoyens dans tant de domaines.

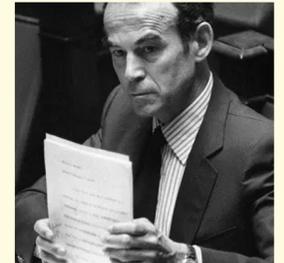
La discrimination, la flétrissure qu'implique à leur égard l'existence d'infractions particulières d'homosexualité, les atteint, je dois dire qu'elle nous atteint aussi tous à travers une loi qui exprime l'idéologie, la pesanteur d'une époque odieuse de notre histoire.

Le moment est venu pour l'Assemblée d'en finir avec ces discriminations, comme avec toutes les autres qui pourraient subsister encore dans notre société car elles sont, en vérité, indignes de la France. »

Robert Badinter, ministre de la Justice, Discours devant l'Assemblée nationale, 20 décembre 1981

¹ Commission présidée par Gisèle Halimi, avocate féministe et députée socialiste de 1981 à 1984.

² Article introduit dans le code pénal par une loi du régime de Vichy du 6 août 1942.



Robert Badinter à l'Assemblée nationale, 21 juillet 1982

H8 - UN TOURNANT POLITIQUE, SOCIAL ET CULTUREL : LA FRANCE DE 1974 À 1988

II. Un tournant social : la construction de la société française actuelle

C. Une société française marquée par la crise et par des formes d'exclusion

Point de PASSAGE

COURS : p. 254-255

Contenus

Vidéo

Le SIDA devant cause scolaire.

L'épidémie du SIDA en France : recherches, préventions et luttes politiques

C'est en 1981, aux États-Unis, que les premiers cas isolés de SIDA apparaissent. Une vingtaine de cas sont identifiés en France dès 1982. L'épidémie se diffuse et les morts se multiplient. La maladie devient alors un problème de santé publique.

Comment l'épidémie du SIDA a-t-elle été reconnue comme une question de société ?

1 LA DÉCOUVERTE DU VIRUS DU SIDA PAR DES SCIENTIFIQUES FRANÇAIS

Le 5 juin 1981, l'agence épidémiologique d'Atlanta, aux États-Unis, donne l'alerte. Cinq cas de pneumocystose, une maladie rarissime, ont été relevés à Los Angeles. On ne parle pas encore de SIDA [...]. Rapidement, les cas se multiplient et dès 1982, les médecins français commencent à se mobiliser. [...] On pense d'abord que cette maladie se transmet uniquement par voie sexuelle, avant de recenser parmi les malades des toxicomanes et des hémophiles transfusés, contaminés par voie sanguine, ce qui révèle que l'agent infectieux en cause est un virus.

Le clinicien français Willy Rozenbaum, certain de se trouver devant un virus totalement nouveau, propose aux chercheurs [...] de l'Institut Pasteur de travailler avec lui sur cette infection d'origine inconnue. Ils sont trois : Luc Montagnier, Françoise Barré-Sinoussi et Jean-Claude Chermann [...].

En janvier 1983, Willy Rozenbaum leur envoie la première biopsie ganglionnaire d'un patient [...] porteur des signes précurseurs du SIDA. [...] Les chercheurs isolent alors le virus libéré. C'est une première mondiale.

Après avoir détecté le virus, il faut maintenant le caractériser. C'est ainsi que l'Institut Pasteur publie, le 20 mai 1983, dans la revue américaine Science, la première description du virus responsable du SIDA. [...] Parallèlement, les recherches visent à prouver le lien entre le virus découvert et la maladie du SIDA [...].

Fin 1983, la preuve est faite : le rétrovirus humain LAV – finalement appelé virus de l'immunodéficience humaine (VIH) – est bien l'agent du SIDA.

« Luc Montagnier et son équipe découvrent le virus du SIDA », www.gouvernement.fr

2 NE PAS CONFONDRÉ

- Le SIDA (syndrome d'immunodéficience acquise) est une maladie d'origine virale qui se caractérise par une disparition du système de défenses immunitaires.
- Le VIH (virus de l'immunodéficience humaine) est le virus à l'origine de la maladie du SIDA. Un sujet dit « séropositif » peut être porteur du virus sans avoir déclaré la maladie.

CHIFFRES CLÉS

Évolution du nombre de nouveaux diagnostics du SIDA en France :

- 1983 : une centaine de cas
- 1985 : plus de 600 cas
- 1987 : 2 200 cas
- 1991 : 4 700 cas
- 2016 : 900 cas

3 Naissance de la première association : AIDES

Après la mort de son compagnon, le philosophe Michel Foucault, Daniel Defert crée en 1984 AIDES, première association de lutte contre le VIH.

Comment avez-vous conçu le rôle et l'action d'AIDES ?

La première action a été une permanence téléphonique et la diffusion de brochures d'information principalement pour le milieu gay. À l'époque, la législation interdisait la publicité sur les préservatifs. L'Église catholique était encore un frein politique pour changer la loi. Donc, pas de préservatifs. Les seringue n'étaient pas en vente libre. Le gouvernement socialiste n'a pas osé modifier la législation avant les élections. Il a fallu le retour de la droite pour que Michèle Barzach définisse une « politique cohérente » : publicité en faveur des préservatifs, vente de seringues à titre expérimental pour un an.

Au début des années 1980, où en était la politique de santé publique ?

En France, grâce à la Sécurité sociale, il y a une politique du soin mais il n'y avait pas de vraie politique de prévention.

Vous expliquez que la relation médecin-malade s'est modifiée avec le SIDA. En quoi ?

Les médecins avaient les mêmes préjugés que l'ensemble de la société à l'égard de la sexualité et de la toxicomanie. L'éducation de la population ne pouvait se faire que par les personnes les plus concernées. Ce qui a changé fondamentalement la relation médecin-malade.

Daniel Defert, Une vie politique, entretiens avec Philippe Arlères et Eric Favreau, Seuil, 2014.

1. Lors de la victoire des partis de droite aux élections législatives de 1986, Michèle Barzach devient ministre de la Santé.

4 Une campagne de prévention de la maladie

Première campagne de 1987 réalisée par le Comité français d'éducation pour la santé. L'emploi du préservatif comme moyen de prévention n'est pas évoqué.

5 Une action de l'association Act Up

Act Up Paris, association de lutte contre le SIDA, est créée en 1989, 2 ans après son modèle américain. Des actions spectaculaires sont organisées dans le but de mobiliser l'opinion grâce aux médias. Paris, 23 juin 1990.

Itinéraire 1

Identifier

Doc 1 et 2. Releve la différence entre la connaissance scientifique et l'image médiatique de la maladie au début des années 1980.

Expliquer

Doc 3. Expliquez pourquoi est fondée la première association d'aide aux victimes du SIDA.

Doc 3 et 5. Comparez les méthodes des deux associations de lutte contre le SIDA.

Doc 3 à 5. Expliquez l'action de l'Etat et ses limites.

Synthétiser

À partir des documents proposés et de vos réponses, réalisez une chronologie commentée de la découverte des premiers cas aux premières actions politiques et associatives.

Itinéraire 2

Évaluer une présentation orale

Un élève de la classe présente une réponse à la problématique en 5 min devant la classe.

Vous prêterez attention au vocabulaire employé : le langage est-il adapté ? Relevez les mots qui vous semblent issus d'un langage trop familier. À la fin de la prestation, cherchez ensemble des synonymes ou des expressions plus adaptées.



Point de passage et d'ouverture 3 :

L'épidémie du SIDA en France (pages 266-267)

Consigne : Vous produirez un diaporama organisé en fonction du plan suivant :

- I. Un virus rapidement identifié mais qui n'est pas bien traité
- II. Une prévention lente à émerger, menée par des acteurs variés
- III. Une épidémie qui donne naissance à de vives luttes politiques

Point méthode : Réaliser un diaporama

- L'organisation d'une diapositive

Il doit être marqué en haut de chaque diapo

TITRE DE L'EXPOSÉ

Titre de la partie

Chaque diapo doit contenir un document historique avec son titre et sa source

- Éléments de texte
- Éléments de texte
- Éléments de texte

Le texte doit être présenté sous forme de liste

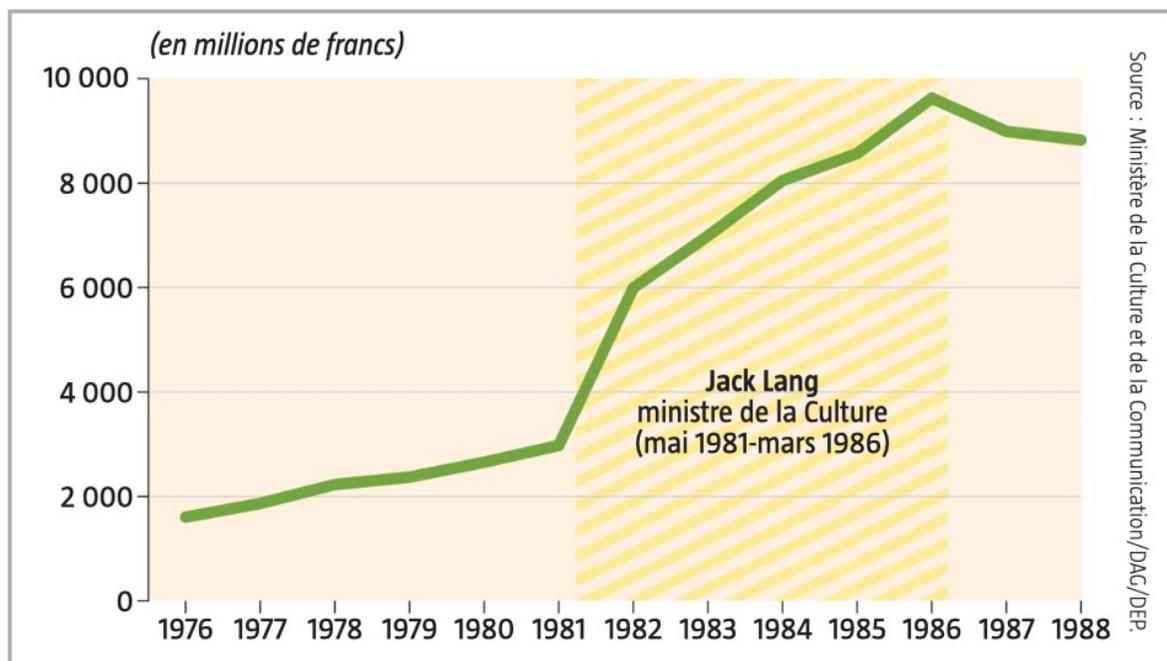
Titre et source du document : www.musee.fr

La source est le lieu de conservation du document ou le site où on peut le consulter

H8 - UN TOURNANT POLITIQUE, SOCIAL ET CULTUREL : LA FRANCE DE 1974 À 1988

III. Un tournant culturel : la fabrique d'une culture de masse et libre

A. Des politiques culturelles au service des Français et du pouvoir politique



3 Jack Lang, ministre de la Culture

Jack Lang dans son bureau au ministère de la Culture, rue de Valois, en 1986.
Photographie de Philippe Le Tellier.

2 Évolution du budget alloué au ministère de la Culture

H8 - UN TOURNANT POLITIQUE, SOCIAL ET CULTUREL : LA FRANCE DE 1974 À 1988

III. Un tournant culturel : la fabrique d'une culture de masse et libre

A. Des politiques culturelles au service des Français et du pouvoir politique



1 Les grands travaux présidentiels

Le 24 septembre 1981, lors de sa première conférence de presse, François Mitterrand lance un grand programme architectural pour symboliser le rôle de la France dans la culture, en reprenant les projets de ses prédécesseurs, tout en amorçant les siens.



6 Inauguration de la pyramide du Louvre, 14 octobre 1988

Voulue par François Mitterrand, elle est réalisée par l'architecte sino-américain Ieoh Ming Pei.

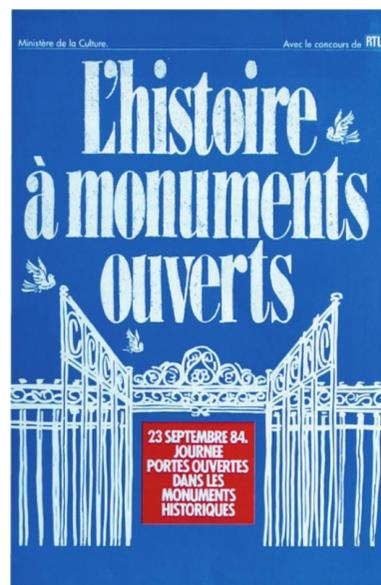
H8 - UN TOURNANT POLITIQUE, SOCIAL ET CULTUREL : LA FRANCE DE 1974 À 1988

III. Un tournant culturel : la fabrique d'une culture de masse et libre

A. Des politiques culturelles au service des Français et du pouvoir politique



2 La première fête de la Musique (21 juin 1982)
Créée sous l'impulsion du ministre de la Culture Jack Lang, cette manifestation a pour objectif d'être festive et populaire.



5 Affiche pour les premières Journées du patrimoine (1984)

Le ministère de la Culture souhaite rendre la culture accessible au plus grand nombre en ouvrant gratuitement au public les monuments historiques de toute la France chaque 3^e dimanche du mois de septembre.



4 Le smurf des années 1980

Photographie, Aulnay-sous-Bois, octobre 1984.

H8 - UN TOURNANT POLITIQUE, SOCIAL ET CULTUREL : LA FRANCE DE 1974 À 1988

III. Un tournant culturel : la fabrique d'une culture de masse et libre

B. Les modifications du paysage audiovisuel : la fin des monopoles étatiques

L'évolution des pratiques culturelles

SUR 100 FRANÇAIS DE 15 ANS ET +	1973	1981	1989
Personnes qui regardent la télévision	88 %	91 %	90 %
<i>Dont tous les jours ou presque</i>	65 %	69 %	73 %

Source : Pascale Goetschel et Emmanuelle Loyer, *Histoire culturelle de la France*, Armand Colin, collection « Coursus », 5^{ème} édition, 2018.



2 La télévision, au cœur des pratiques culturelles

L'animateur Michel Robbe, sur le plateau du jeu télévisé *La Roue de la fortune* en avril 1987.
Photographie de Daniel Simon.

H8 - UN TOURNANT POLITIQUE, SOCIAL ET CULTUREL : LA FRANCE DE 1974 À 1988

III. Un tournant culturel : la fabrique d'une culture de masse et libre

B. Les modifications du paysage audiovisuel : la fin des monopoles étatiques

1 De la fin du monopole de l'ORTF au début des radios libres

« Quand M. Valéry Giscard d'Estaing accède à la présidence de la République, en mai 1974, il ne tarde pas à décider de l'éclatement de l'Office de radiodiffusion-télévision française (ORTF) — alors en situation de monopole — en plusieurs chaînes publiques : TF1, Antenne 2 et FR3. "L'ORTF est supprimé", est-il spécifié dans l'article 2 de la loi du 7 août 1974. Le monopole d'État sur les ondes n'est pourtant pas remis en cause. Par cette décision, le nouveau pouvoir entend surtout rompre avec un symbole gaulliste, tout en poursuivant [...] le contrôle de l'information. [...] Durant ce septennat, les pressions sur l'information seront nombreuses, bien que M. Giscard d'Estaing ait déclaré, le 6 janvier 1975, que "la radio et la télévision ne sont pas la voix de la France", et que "leurs journalistes sont des journalistes comme les autres". Quand la gauche arrive au pouvoir en 1981, le ministre de la Communication, Georges Fillioud, promet une "grande loi sur l'audiovisuel". Si la loi du 29 juillet 1982 met fin au monopole de la programmation et proclame que "la communication audiovisuelle est libre" — c'est la naissance des radios libres —, le pouvoir socialiste va, en ce qui concerne la télévision, [...] offrir cette nouvelle liberté à de grands groupes industriels. »

Marc Endeweld, « L'ORTF est supprimé », *Le Monde Diplomatique*, avril 2012.



3 Le paysage audiovisuel à la fin des années 1980

H8 - UN TOURNANT POLITIQUE, SOCIAL ET CULTUREL : LA FRANCE DE 1974 À 1988

III. Un tournant culturel : la fabrique d'une culture de masse et libre

C. Une culture française entre massification, mondialisation et exception



1 Une nouvelle génération de comiques

Affiche de *Le Père Noël est une ordure*, Jean-Marie Poiré, 1982.

Immense succès au box-office, ce film est l'adaptation d'une pièce comique (1979) de la jeune troupe de café-théâtre du Splendid. Celle-ci est déjà connue pour avoir tourné *Les Bronzés* en 1978.

Le Père Noël est une ordure évoque la rencontre entre les bénévoles bien-pensants de l'association « SOS Détresse Amitié » (Pierre Mortez, Thérèse et Marie-Ange Musquin) et des marginaux : un couple de SDF (Félix et Zézette), un voisin bulgare (monsieur Preskovitch) ainsi qu'un travesti homosexuel rejeté par sa famille (Katia).



4 L'arrivée des mangas

Présentée par Dorothee dans l'émission de télévision de jeunesse Récré A2, le dessin animé *Goldorak* témoigne de l'influence japonaise sur la « culture jeune » Couverture de Paris Match du 19 mars 1979.



H8 - UN TOURNANT POLITIQUE, SOCIAL ET CULTUREL : LA FRANCE DE 1974 À 1988

III. Un tournant culturel : la fabrique d'une culture de masse et libre

C. Une culture française entre massification, mondialisation et exception



4 L'émission *Apostrophes* de Bernard Pivot sur Antenne 2

Bernard Pivot entouré de ses invités, le cinéaste François Truffaut, l'écrivain espagnol Jorge Semprun et l'acteur Yves Montant, le 8 avril 1983. Photographie de Jean-Jacques Bernier.



2 La pochette du disque *Miss Maggie* de Renaud (1985)

H8 - UN TOURNANT POLITIQUE, SOCIAL ET CULTUREL : LA FRANCE DE 1974 À 1988

Schéma bilan



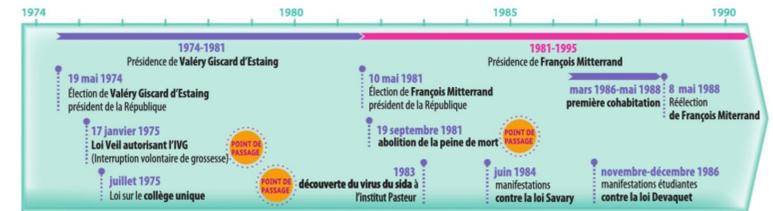
UNE SOCIÉTÉ EN MUTATION



DES TRANSFORMATIONS CULTURELLES



Dates



Personnages



Robert Badinter (1928-...)

Fils d'un déporté juif exterminé, il devient avocat et professeur de droit privé. En 1981, Mitterrand le nomme Ministre de la Justice et il fait voter la loi abolissant la peine de mort. Puis, il préside le Conseil constitutionnel et est élu sénateur.



Valéry Giscard d'Estaing (1926-...)

Inspecteur des finances et député, il est Ministre des finances de 1959 à 1966 puis de 1969 à 1974. Il est élu Président de la République en 1974 mais est battu par Mitterrand en 1981. De 1986 à 2004, il préside la région Auvergne.



François Mitterrand (1916-1996)

Avocat, agent contractuel sous le régime de Vichy puis résistant, il s'engage en politique à gauche après-guerre. Il est onze fois ministre sous la IV^{ème} République. Principal opposant à de Gaulle, il est Président de la République de 1981 à 1995.



Simone Veil (1927-2017)

Déportée à Auschwitz en 1944, elle entre dans la magistrature après-guerre. Elle est nommée Ministre de la Santé en 1974 et fait voter la loi sur l'IVG. Elle est la première Présidente du Parlement européen de 1979 à 1982.